

Les voies vertes en France et en Europe

Par Jean-Paul Parisot parisotjp@wanadoo.fr 0603351147

Autrefois, on parlait simplement de pistes cyclables mais aujourd'hui en France, on distingue 2 familles de voies cyclables :

- Les voies vertes réservées exclusivement aux vélos
- Les voies partagées, généralement de petites routes avec une signalisation particulière précisant aux voitures la présence de cyclistes.

La France avec 25 000 km de pistes, se distingue des autres pays européens bien équipés (Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Norvège, Suède et Belgique) par une forte proportion (90%) de voies vertes que nous envient les cyclistes étrangers, car ailleurs cette distinction n'existe pas.

La conférence se compose de 3 parties

- Les voies cyclables en France. On décrira ce réseau en partant de la Gironde, bien desservie par 3 grands axes (la Vélodyssée le long du littoral, le canal des 2 mers et la Scandibérie) et 2 boucles pour bien débiter (le tour de Bordeaux et le tour de Gironde). Ensuite on prolongera les voies locales pour décrire un tour de France de près de 2 000 km suivant le canal des 2 mers, le Rhône, La Loire et le littoral.
- Le réseau européen constitué de grands axes maritimes, fluviaux et de 19 euro-vélos. A cela s'ajoutent des réseaux nationaux très denses aux Pays-Bas et en Allemagne. Un exemple de grand circuit combinant la mer du Nord et la mer Baltique montrera la grande diversité de paysages cyclables sur des voies peu fréquentées et facilement accessibles.

Cette conférence s'appuie sur environ 40 000 km de grands circuits parcourus par Sylvie et Jean-Paul Parisot depuis 15 ans. Au cours du déroulement de la conférence, on commentera aussi l'équipement nécessaire (vélos, bagages, itinéraires...) pour réussir ces grandes randonnées.